



Justice et injustices spatiales, Nanterre 2008

L'expression « justice spatiale » : entre espoir d'égalité concrète et instrumentalisation politicienne de l'espace

Genestier Philippe et Wittner Laurette, Chargés de recherche, Laboratoire RIVES, ENTPE-CNRS (UMR 5600) - ENTPE, rue M. Audin, 69120 Vaulx-en-Velin.

La dénonciation des inégalités sociales passe aujourd'hui largement par la mise en avant d'injustices dues à l'espace ou inscrites en lui : injustices quantitatives et qualitatives qui se disent avec les mots « relégation », « marginalisation », « ségrégation », « exclusion ». De sorte que, *via* un lexique spatialisant, le projet politique de résorption des inégalités procède de propositions d'actions portant sur l'espace. Ce faisant, d'une part, la problématique de la pauvreté ne s'exprime plus guère en termes structurels mais en termes locaux. D'autre part, cette problématique s'énonce, dans une phase « diagnostic », sur le mode des manques, carences et insuffisances de l'espace. Or, un tel « diagnostic » misérabiliste conduit automatiquement à formuler des propositions « thérapeutiques » de nature légitimiste : remise aux normes et mise en conformité avec les standards sociaux. Dans un tel cadre cognitif, l'espace est conçu en tant qu'instrument au service d'un projet politique « d'orthopédie sociale ». Plus précisément, l'idéal de justice conçue comme égalité et la conception républicaine se conjuguent en une perspective d'homogénéisation sociale : « ne laisser personne sur le bord de la route ». Il s'agit alors de tendre vers un but unique, vers une asymptote considérée comme universellement et unanimement valide puisque figurant l'idéal ; un idéal d'unité sociale sous l'égide et la houlette du politique.

Autrement dit, notre communication exposera et testera l'hypothèse selon laquelle, *via* le registre spatial et *via* la thématique de l'égalisation des lieux, le discours traditionnel français de légitimation du politique se réaffirme. En changeant d'échelle de référence, (abandonnant le nation, par exemple pour s'indexer au local) ce discours tente de maintenir sa structure et les pouvoirs publics leur posture. La communication développera une analyse socio-historique des conditions d'émergence et de diffusion de la démarche tendant à faire des questions spatiales et locales les problématisations les plus usitées aujourd'hui pour proclamer un désir de maîtrise politique du social. Pour cela, elle examinera comment l'espace matériel, particulièrement à l'échelle de la proximité, est devenu un des principaux instruments de mise aux normes de la société, et comment le contrôle public de la quotidienneté par la réalisation de « l'espace légitime » est devenu le moyen majeur de manifestation et/ou d'application d'idéaux politiques républicains.

Il s'agira également de considérer la pertinence sociale de cette instrumentalisation institutionnelle de l'espace et du local ; car une telle instrumentalisation ne va pas de soi. En effet, cette instrumentalisation et la vision légitimiste dont elle découle, négligent ou nient *de facto* une large part des pratiques sociales périphériques au système légitime. Autrement dit, il s'agira de se demander si l'application du schéma normatif et conformatif, qui caractérise la démarche républicaine, et la politique de la ville en particulier, ne confond pas les ordres de réalité en rabattant la quotidienneté sur l'institutionnel, le local sur politique, récusant ainsi toute autonomie à la dimension pragmatique de l'existence sociale.